

**SEANCE DU LUNDI 26 MARS 2018**

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille dix-huit, le vingt-six mars à vingt heures, les membres du Conseil Municipal de Civray-de-Touraine se sont réunis dans la salle de la mairie sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément aux articles L 2121-10 et 2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Date de convocation : 22 mars 2018

Nombre de conseillers en exercice : 16

Étaient présents Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux : Gérard BEGUIER, Jany BOUVARD, Muriel CHARBONNIER, Pascale CHERBONNIER, Sophie DUBOIS, Fanny HERMANGE, Michel JEZY, Valérie JOLIVEL, Claire OLLIVIER, Brigitte PIOT, Charles POULAIN, Chantal ROBERT

Absents excusés : Messieurs Alain BERNARD (pouvoir Charles POULAIN), Serge BLAISON (pouvoir Jany BOUVARD), René GALEA, Madame Monica VISINONI (pouvoir Valérie JOLIVEL)

Madame Muriel CHARBONNIER a été nommée secrétaire de séance.

Charles POULAIN, demande que soit rajouté à l'ordre du jour le point  
7. Vote du budget primitif 2018

**1- APPROBATION DU COMPTE DE GESTION ET DU COMPTE ADMINISTRATIF 2017**

Après avoir entendu le rapport de Monsieur Jany BOUVARD, adjoint au Maire,

Après s'être fait présenter les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné de l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2017 lors de la même séance.

Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2017, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre.

Considérant que les opérations de recettes et de dépenses paraissent régulières et justifiées.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal,  
A l'unanimité

- Déclarent que le compte de gestion pour l'exercice 2017 dressé par le trésorier municipal et le compte administratif visé par l'ordonnateur, visés et certifiés conforme par l'ordonnateur, n'appellent ni observation ni réserve sur la tenue des comptes.
- Décident d'approuver le compte de gestion et le compte administratif pour l'exercice 2017 tel que décrit dans le document annexé.

## SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES	C.A.	RECETTES	C.A.
	2017		2017
011 - Charges à caractère général	289 640,12	013 - Atténuation charges de personnel	24 311,09
CCBVC acpte annuel voirie	63 874,94	70 - Produits des services	129 362,83
CCBVC travaux réalisés (ou à)	-61 534,46	73 - Fiscalité directe locale	494 269,00
CCBVC reliquat à reporter	-2 340,48	73 - Attribution compensation CCBVC	10 127,52
012 - Charges de personnel	550 234,99	73 - Autres impôts et taxes	87 058,76
65 - charges de gestion courante	85 013,57	74 - Dotation globale de fonct. ETAT	169 263,00
66 - Charges financières	28 967,05	74 - Autres dotations, subventions	197 724,71
67 - Charges exceptionnelles	2 341,21	75 - Autres produits gestion courante	29 002,07
		76 - Produits financiers	2,66
		77 - Autres produits exceptionnels	9 491,18
042- 675 - Valeurs compt. immob. cédées	72 371,87	042-722 - Travaux régie	0,00
042-6811 - Dotation amortissements	7 352,24	775 - Cessions d'immobilisations	9 160,00
		7761 - Diff. Réal. s/cessions immob.	63 211,87
		002 - RESULTAT REPORTE 2016	106 754,56
<b>TOTAL SECTION FONCT</b>	<b>1 035 921,05</b>	<b>TOTAL SECTION FONCT</b>	<b>1 329 739,25</b>

## SECTION D'INVESTISSEMENTS

DEPENSES	C.A.	RECETTES	C.A.
	2017		2017
189 - Bassin d'orage Thoré	13 903,58		
1891 - Bassin d'Orget - MO - travaux	21 192,00	13- Subvention FDSR voirie	16 943,50
2312- Aménagement cimetière	13 492,80	13- Subvention DETR bâtiments	1 691,00
240 - Travaux de voirie	96 504,14		
242 - Travaux bâtiments	37 883,81	13- Subvention classe numérique	2 000,00
2421 - Cave coopérative / ERPA	35 830,00	13- Subvention DETR accessibilité	39 866,00
243 - Signalisation routière	2 874,34	13- Subvention parl. Accessibilité	3 740,00
244 - Mobilier, matériel divers	32 175,45		
2441- Matériel technique	49 818,65	16- Emprunt CA accessibilité	150 000,00
246 - Accessibilité mairie-école	238 386,98		
247 - Aménagement de terrains	29 419,34		
16 - Emprunts ( rembt capital )	53 609,91	10 - F.C.T.V.A.	29 428,32
		10 -Taxes d'aménagement	58 259,95
165 - Cautions locations	2 346,80	165 - cautions locations	990,00
		1068 - Excédent de fonct capitalisé	170 000,00
040 -2135- Opération d'ordre travaux régie		040 -280- Amortissements	7 352,24
040-192- Diff. Sur réal. d'immob	63 211,87	040-2182- cession matériel	72 371,87
001-Solde d'exécution reporté	29 071,38		
Reste à réaliser à reporter sur 2018	224 642,19	Reste à réaliser à reporter sur 2018	98 663,30
<b>TOTAL SECTION D'INVEST.</b>	<b>944 363,24</b>	<b>TOTAL SECTION D'INVEST.</b>	<b>651 306,18</b>
<b>TOTAL CUMULÉ</b>	<b>1 980 284,29</b>		<b>1 981 045,43</b>
<b>RESULTAT 2017 REPORTÉ EN FONCT</b>	<b>761,14</b>		

## 2- AFFECTATION DU RESULTAT

Après avoir examiné le compte administratif statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2017, les membres du conseil municipal décide à l'unanimité d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

<b>AFFECTATION DU RESULTAT</b>	
<b>Résultat de fonctionnement</b>	
<u>A résultat de l'exercice</u>	187.063,64€
<u>B résultat antérieur reporté</u>	106.754,56€
<b>C résultat à affecter</b>	293.818,20€
<b>Solde d'exécution de la section d'investissement</b>	
D solde d'exécution cumulé d'investissement	<b>-167.078,17€</b>
E solde des R.A.R. d'investissement	-125.978,89€
<b>Besoin de financement F = D + E</b>	293.057,06€
<b>AFFECTATION = C = G + H</b>	293.818,20€
<b>Affectation en réserve R1068 en investissement</b> G = couverture du besoin de financement F	<b>293.057,06€</b>
<b>H Report en fonctionnement R 002</b>	<b>761.14€</b>

## 3- VOTE DU TAUX DES 3 TAXES

Après analyse du budget primitif, Monsieur Jany BOUVARD propose aux membres du conseil municipal, conformément à l'avis de la commission des finances réunie le jeudi 22 mars 2018 :

- De modifier le taux des trois taxes (TH, TFB, TFNB) de + 1%.

<b>Taxes</b>	<b>Taux d'imposition 2017</b>	<b>Taux d'imposition 2018</b>
Taxe d'habitation	14,08 %	<b>14,22 %</b>
Taxe foncière bâtie	16,40 %	<b>16,56 %</b>
Taxe foncière non bâtie	45,17 %	<b>45,62 %</b>

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal, procède au vote par :  
**7 voix contre** (A Bernard, S. Blaison, J. Bouvard, S. Dubois, V. Jolivel, C. Poulain, M. Visinoni)  
**8 voix pour**

- **Approuve** les taux d'imposition pour l'année 2018 comme le tableau référencé ci-dessus
- **Donne** tout pouvoir à Monsieur le Maire ou Jany BOUVARD, l'adjoint aux Finances pour la mise en œuvre de cette décision.

#### 4- **VOTE DES DIVERSES SUBVENTIONS**

Monsieur Jany BOUVARD fait part des subventions inscrites au budget 2018 et demande aux membres du conseil municipal de les valider, tableau annexé :

Croix Rouge Bléré	220€
Comité jumelage Bléré/Garrel	170€
SPA Luynes	170€
Prévention routière	130€
Coup de pouce Bléré	750€
Amicale des Pompiers Bléré	110€
APE Civray classe de neige	4510€
Ambassadeurs du Roy	100€
ADMR Bléré	1000€
UNC 37 Civray	150€
UNC 37 Civray	150€
Forum « bien vieillir chez soi »	40€
Les amis du Cher canalisé	16€
Association des amis EHPAD	100€
Comité des fêtes de Civray	100€
APE (gardien brocante)	100€

A l'unanimité, le conseil municipal,

- **Accepte de valider le tableau des subventions présenté ci-dessus.**

#### 5- **DELIBERATION ALEC 37**

Monsieur Jany BOUVARD fait part d'annuler et reprendre la délibération 2018-18 du 12/2/2018 en modifiant le nombre d'habitants et le montant de l'adhésion annuelle qui sera fixé à 0.80 € par 1 900 habitants, courrier reçu de l'ALEC 37, soit 1 520.00€.

A l'unanimité, le conseil municipal accepte le montant de la cotisation à verser à l'ALEP 37.

#### 6- **DELIBERATION DE CONVENTION D'INGENIERIE**

Monsieur Jany BOUVARD fait part aux membres du conseil municipal que la- dite convention concernant la réalisation d'une maîtrise d'œuvre pour l'aménagement de la rue de la Gare (RD81) pour un montant de 6.120 € TTC a été validée par Monsieur René GALEA sans délibération.

- Les membres du conseil municipal, après en avoir délibéré, procèdent au vote.

**7 voix d'abstention** (S. Blaison, S. Dubois, M. Charbonnier, F. Hermange, V. Jolivel, C. Robert, M. Visinoni)

**8 voix pour**

La convention est validée.

#### 7- **VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2018**

Monsieur Jany BOUVARD présente le budget primitif 2018

Le budget principal, pour l'exercice 2018,

est équilibré en recettes et dépenses de fonctionnement au montant de : **1.153.261,14€**

est équilibré en recettes et dépenses d'investissement au montant de : **1.250.720,36€**

<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>			
DEPENSES	B.P.	RECETTES	B.P.
	2018		2018
011 - Charges à caractère général	313 000,00	013 - Atténuation charges de personnel	50 000,00
CCBVC acpte annuel voirie	-45 796,48	70 - Produits des services	116 000,00
CCBVC travaux réalisés (ou à)	43 456,00	73 - Fiscalité directe locale	509 000,00
CCBVC reliquat à reporter	2 340,48	73 - Attribution compensation CCBVC	3 000,00
012 - Charges de personnel	586 000,00	73 - Autres impôts et taxes	77 000,00
65 - charges de gestion courante	79 000,00	74 - Dotation globale de fonct. ETAT	170 000,00
66 - Charges financières	30 000,00	74 - Autres dotations, subventions	185 500,00
67 - Charges exceptionnelles	7 000,00	75 - Autres produits gestion courante	27 000,00
		76 - Produits financiers	0,00
		77 - Autres produits exceptionnels	9 000,00
022 - Dépenses imprévues	46 261,14		
042- 675 - Valeurs compt. immob. cédées	0,00	042-722 - Travaux régie	6 000,00
042-6811 - Dotation amortissements	1 500,00	775 - Cessions d'immobilisations	0,00
023 - Virement à la section d'invest.	90 500,00	7761 - Diff. Réal. s/cessions immob.	0,00
RESULTAT FONCT AU 31/12/2017		002 - RESULTAT REPORTE 2017	761,14
TOTAL SECTION FONCT	1 153 261,14	TOTAL SECTION FONCT	1 153 261,14
<b>SECTION D'INVESTISSEMENTS</b>			
DEPENSES	B.P.	RECETTES	B.P.
	2018		2018
189 - Bassin d'orage Thoré	0,00	16 - Emprunt bassin d'orget CT	88 000,00
1891 - Bassin d'Orget - MO - travaux	460 000,00	16 - Emprunt bassin d'orget LT	460 000,00
240 - Travaux de voirie	143 000,00	13 - Subvention bassin d'orget	
242 - Travaux bâtiments	54 500,00	13 - Subvention FDSR voirie	40 000,00
2421 - Cave coopérative / ERPA	87 000,00	13 - Subvention DETR bâtiments/voirie	40 000,00
243 - Signalisation routière	3 000,00	13 - Subventions cave coop / ERPA	35 000,00
244 - Mobilier, matériel divers	8 500,00	13 - Subvention classe numérique	
246 - Accessibilité mairie-école	15 000,00	13 - Subvention DETR accessibilité	
247 - Aménagement de terrains	2 000,00	13 - Subvention parl. accessibilité	
		13 - Subvention FIPHP accessibilité	
		13 - Subvention EDF isolation	
16 - Emprunts ( rembt capital )	67 000,00	10 - F.C.T.V.A. INVEST	91 000,00
		10 -Taxes d'aménagement	10 000,00
165 - Cautions locations	3 000,00	165 - cautions locations	3 000,00
		1068 - Excédent de fonct capitalisé	293 057,06
020 - Dépenses imprévues	10 000,00		
040 - Opération d'ordre travaux régie	6 000,00	040 - Amortissements	1 500,00
001 - Solde d'exécution reporté 2017	167 078,17	021 - Virement section fonct	90 500,00
Reste à réaliser 2017	224 642,19	Reste à réaliser 2017	98 663,30
TOTAL SECTION INVEST	1 250 720,36	TOTAL SECTION INVEST	1 250 720,36
TOTAL BUDGET 2018	2 403 981,50	TOTAL BUDGET 2018	2 403 981,50

**Monsieur BOUVARD rappelle qu'aucun devis de programme d'investissement subventionnable ne doit être signé avant l'accord écrit de la subvention.**

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

➤ **Décide d'adopter** le budget primitif pour l'exercice 2018 tel que décrit dans le tableau ci-dessus :

- au niveau du chapitre et des opérations pour la section d'investissement
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement

**Questions diverses :**

Charles Poulain demande aux élus leur disponibilité pour mettre en place une commission Fêtes et Relations sociales pour le mercredi 28/03/2018.

Fin de séance à 22h35

**RAPPEL DES DELIBERATIONS PRISES**

<b>26/03/2018</b>	2018-29	Compte administratif 2017
	2018-30	Vote du budget primitif 2018
	2018-31	Affectation du résultat
	2018-32	Etude ALEC37 salle Jacques Villeret
	2018-33	Vote des taux 2017
	2018-34	Compte de gestion 2017
	2018-35	Convention « rue de la Gare »